

INFORMATIONS POST AGO

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 avril 2026, la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL- publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du rapport du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale, approuve le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025 tel qu'il a été présenté.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2025, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuels et consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION.

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions et engagements visés par l'article 202 du code des sociétés commerciales)

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions dudit articles telles qu'elles ont été présentées.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **6 665 530,000 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **23 750 344,968 Dinars** détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue	Distribuables avec retenue à la source	Total
Résultats reportés au 31 décembre 2024	212 242,857	16 872 572,111	17 084 814,968
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	6 665 530,000		6 665 530,000
Résultats reportés avant affectation	6 877 772,857	16 872 572,111	23 750 344,968

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **25 450 173,173 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **23 750 344,968 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **49 200 518,141 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

Dinars et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **23 750 344,968 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **49 200 518,141 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **2 460 025,907 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, **10 000 000,000 Dinars** en tant que réserves pour réinvestissement ;
- De prélever sur ce montant, **300 000,000 Dinars** en tant que réserves pour fond social ;
- De prélever sur ce montant **13 000 000,000 Dinars** en tant que dividendes, après l'accord de la BCT.
- D'affecter le reliquat, soit **23 440 492,234 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2025	25 450 173,173
Résultats reportés de 2024 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	23 750 344,968
Bénéfice distribuable	49 200 518,141
Réserves légales	2 460 025,907
Réserves pour réinvestissements	10 000 000,000
Réserves pour fond social (idem que 2024)	300 000,000
Premier reliquat :	36 440 492,234
Dividendes	13 000 000,000
Deuxième reliquat :	23 440 492,234
Résultats reportés de 2025 (distribuables en franchise de retenue)	267 772,857
Résultats reportés de 2025 (distribuables avec retenue à la source)	23 172 719,377

Le dividende sera mis en paiement à compter du **23/06/2026** Le règlement s'effectuera auprès des teneurs de comptes (intermédiaires agréés, administrateurs et émetteurs) et ce conformément à l'instruction de la Tunisie Clearing n° 2/2011 du 3 janvier 2011 relative aux opérations sur titres.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, décide de fixer à **609 375 Dinars** le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Établissements Financiers.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de **150 millions de Dinars**, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat :

BILAN APRES AFFECTATION AU 31/12/2025

	Notes	Au 31 Décembre	
		2 025	2 024
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	10 577 662	11 258 324
Placements à court terme	6	15 000 000	33 761 431
Créances issues d'opérations de leasing	7	669 632 469	616 530 505
Placements à long terme	8	28 511 101	33 647 180
Valeurs immobilisées			
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	133 373	142 633
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	3 976 253	3 810 064
Autres actifs	11	5 663 881	5 425 943
Total de l'actif		733 494 739	704 576 080
P A S S I F			
Concours bancaires et dettes rattachées	12	44 343	11 570
Emprunts et dettes rattachées	13	459 148 337	456 053 112
Dettes envers la clientèle	14	3 607 611	3 482 638
Fournisseurs et comptes rattachés	15	95 896 674	84 306 272
Autres passifs	16	30 862 460	29 237 346
Total du passif		589 559 425	573 090 938
C A P I T A U X P R O P R E S			
Capital		32 500 000	32 500 000
Réserves		87 994 822	81 900 326
Résultats reportés		23 440 492	17 084 815
Total des capitaux propres	17	143 935 314	131 485 141
Total passif et capitaux propres		733 494 739	704 576 079

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2025 avant affectation	32 500 000	25 250 000	8 421 140	39 521 712	2 707 474	6 000 000	17 084 815	25 450 173	156 935 314
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles				-6 665 530			6 665 530		0
Affectation approuvée par l'AGO du 21/04/2026			2 460 026	10 000 000	300 000		-309 853	-12 450 173	0
Dividendes								-13 000 000	-13 000 000
Solde au 31/12/2025 après affectation	32 500 000	25 250 000	10 881 166	42 856 182	3 007 474	6 000 000	23 440 492	0	143 935 314

4. Liste des membres du Conseil d'administration

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. FERID ABBAS	2024-2026	Président du conseil d'administration Président du comité de nomination et rémunération	Homme d'affaires privé	SETCAR -ATB
ATB représentée par M. RIADH HAJJEJ	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur Général de l'ATB	ATI- ATD SICAR – SARI - UNIFACTOR ARABIA SICAV - SANADET SICAV AMANET SICAV – IBS – SIBTEL - SMT POLE COMPETITIVITE BIZETE ZONE FRANCHE BIZERTE - POLE DE COMPETITIVITE MEDENINE ZONE FRANCHE ZARZIS - SI CAB SICAF -MSB -SODICAB SICAF - SODINO -POLE DE COMPETITIVITE SFAX - SAGES
BNA représentée par M. AHMED BEN MOULAHM	2024-2026	Membre du comité d'audit Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur Général de la BNA	AGROSERVICES - AIR LIQUIDE TUNISIE -AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES -BNA ASSURANCES -BNA CAPITAUX -CDC DEVELOPPEMENT - CITECH sidi Bouzid -COTUNACE- CTA- EL MADINA -ESSOUKNA- GEVE- IMMOBILIERE DES CAILLETS- INTER BANK SERVICES -MAISON DU BANQUIER- MFC POLE -MONETIQUE TUNISIE- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV -POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE- SIBTEL -SICAF PARTICIPATIONS BNA -SICAF INVEST- SICAV BNA - SIDCO- SIMAC -SIMPAR- SIVIA -SIT HEDIA- SODEK -SODESIB -SODET SUD- SODICAB -SODINO -SODIS SICAR- SOFINREC- SOGEST- SOIVM SICAF- SOTUGAR -SOTULUB -STBG - STE TANIT INTERNATIONAL- STS - TAPARURA- TIS -TUNIS CENTER- TUNIS RE -TUNISIE AUTOROUTES - TUNISIE TRADENET- TUNISAVIA - UNION DE FACTORING
ENNAKL représentée par M. KAIS MARAKCHI	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur à la société ENNAKL	STLV (HERTZ)

M. Sofien REKIK Mandaté par la BNA	2024-2026	Membre du comité des risques Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à la BNA	ESSOUKNA-ATL LLD-BNA ASSURANCES
Mme. MAHA NAJJAR TAJINA Mandaté par l' ATB	2024-2026	Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à l'ATB	ATD
ATI représentée par M. LASSAAD JAZIRI	2024-2026	Membre du comité de nomination et rémunération Membre du comité des risques	Directeur à l'ATB	AFC – SARI - AMANET SICAV
AZIRAK S.A représentée par M. RIDHA ZERZERI	2024-2026	Membre du comité de nomination e rémunération	Homme d'affaires privé	AFC – UNIFACTOR- SUD BITUME- BITUMED- SHPP (hotel port prince)
M. SADOK DRISS	2024-2026	Membre du comité de développement et de financement stratégique	Homme d'affaires privé	Alpha Hyundai Motor-UNIFACTOR
Mme. Wafa KHOUADJA SFAR	2024-2026	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité de développement et de financement stratégique Membre du comité des risques	Consultante	Néant
M. ABDESSATTAR KRIMI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	Consultant	Néant
M.KAMEL NAOUI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant